Christian Gené

Crime au lotissement des Gros Vignons



Christian Gené

Crime au lotissement des Gros Vignons

Éditions EDILIVRE APARIS (Collection Tremplin) 93200 Saint-Denis – 2011

www.edilivre.com

Edilivre Éditions APARIS (Collection Tremplin) 175, boulevard Anatole France – 93200 Saint-Denis

Tél.: 01 41 62 14 40 - Fax: 01 41 62 14 50 - mail: actualite@edilivre.com

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

ISBN : 978-2-8121-9756-7 Dépôt légal : juillet 2011

© Edilivre Éditions APARIS, 2011

Grégoire est un fringant jeune homme de 19 ans. Tatoué, il pense ainsi se mettre en valeur auprès de son entourage, notamment des filles.

Ce qui est vain, d'ailleurs, puisqu'il est en couple depuis trois ans, avec une gamine de quinze ans, qui était donc une fillette de douze ans au moment du concubinage, au sein d'une famille d'accueil qui a orchestré cette situation pour le moins peu orthodoxe. Sur Facebook, il dit que c'est « sa femme », car il aime à jouer à l'adulte, pour calmer son complexe d'éternel ado. A sa place, on se ferait discret.

Ce matin-là, à huit heures tapant, Franck Louvois, flanqué de deux musclés, tape à la porte de la maison baptisée « le clos des gros vignons ». Sophie, l'énergique maman de cette tribu, va ouvrir. Stupéfaite de constater qu'il s'agit de la maréchaussée, venue avec un fourgon garé devant la maison, elle s'entend questionner :

- C'est ici qu'habite Grégoire Bardouble ?

Je me disais aussi qu'avec un nom pareil, il n'est pas étonnant qu'il mette sans cesse en avant les talents de son instrument auprès de la gent féminine. Mais, bon! Vantardise n'est pas preuve.

- En effet. Que se passe-t-il?

- S.v.p., conduisez-nous auprès de lui.

Les alguazils arrivent sur les lieux, et le gamin reçoit l'invraisemblable décision le concernant :

- Vous êtes Grégoire Bardouble ?
- Oui
- Je vous arrête, car vous êtes soupçonné de meurtre. Vous pouvez garder le silence. Tout ce que vous direz etc.

Et, il débite les phrases qu'il a entendues dans les films à la télé.

Le garçon tombe des nues, et proteste qu'il n'est en aucune façon mêlé de près ou de loin à un quelconque homicide.

Mais ce type classique de réaction n'infirme en rien une décision qui ne relève même pas du commissaire, mais du procureur.

Tout le monde fait cercle autour du prévenu, afin de l'assister et l'assurer qu'il y a forcément une erreur quelque part. Sa maman d'accueil, notamment, le conforte, en lui précisant qu'après éclaircissement, il sera rentré dans une heure. Elle préviendra son employeur « La superbe Technologie » de cet impondérable, et il sera au travail à dix heures.

Le commissaire fait prendre au jeune quelques habits de rechange. Puis, mains dans le dos, il lui passe les menottes.

Les occupants haussent le ton, invoquant le côté dégradant de cette mesure, qui, de plus, va faire tache auprès de ceux des voisins qui seront présents.